



CHOIX DU NOM DE L'ENFANT ENTRE CELUI DU PERE ET CELUI DE LA MERE

Par **Visiteur**, le **20/05/2015** à **15:20**

Bonjour,
quand un enfant vient à naître, et en cas de désaccord , comment est choisi le nom (pas le prénom !) de l'enfant ? La mère est elle prioritaire ? ou est-ce le plus rapide des deux ?
Merci

Par **serge74**, le **20/05/2015** à **15:34**

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F10505.xhtml>
"À noter : en cas de désaccord entre les parents, l'enfant prend le nom des deux parents accolés selon l'ordre alphabétique."

Par **domat**, le **20/05/2015** à **17:43**

bjr,
le lien cité indique:

Si les parents ne sont pas mariés

- En l'absence de déclaration conjointe de choix de nom, l'enfant prend le nom de celui de ses parents à l'égard duquel sa filiation est établie en premier.

Par exemple, si le père reconnaît l'enfant après la déclaration de naissance, l'enfant prend le nom de sa mère.

Si la filiation est établie simultanément entre les deux parents, l'enfant prend le nom du père.

L'absence de choix équivaut à un choix et s'impose aux autres enfants.

donc effectivement en l'absence de déclaration conjointe, l'enfant reçoit le nom du parent dont la filiation a été établie en premier.

cdt

Par **serge74**, le **20/05/2015** à **17:49**

le code civil est plus complet :

" En cas de désaccord entre les parents, signalé par l'un d'eux à l'officier de l'état civil, au plus tard au jour de la déclaration de naissance ou après la naissance, lors de l'établissement simultané de la filiation, l'enfant prend leurs deux noms, dans la limite du premier nom de famille pour chacun d'eux, accolés selon l'ordre alphabétique."

Par **Visiteur**, le **20/05/2015** à **18:02**

Bonjour, je possède des pouvoirs de voyance et de guérison, je propose de résoudre les problèmes rencontrés par les personnes qui me consultent!

Mon pouvoir et mes connaissances occultes garantissent mes interventions à la date prévue. Mettez les génies à l'épreuve et vous ne serez pas déçu des résultats qui vous apporteront le bonheur. Quelle que soit la profondeur de votre peine, j'interviens pour apporter mon aide médiumnique.

Retour immédiat de la personne aimée.

Avez-vous un problème de mariage?

Avez-vous des problèmes avec la justice?

Avez-vous des problèmes avec votre patron?

Vous vous sentez menacer par votre entourage?

Vous gaspillez de l'argent sans faire de réalisation?

Vous avez des problèmes pour accoucher?

Vous avez des problèmes pour être enceinte?

Vous vous posez des questions sur les fausses couches?

Vous voudriez connaître votre avenir?

Merci de me dire le problème que vous avez, je vous aiderais à le résoudre
contactez moi par mail: voyance.marabout44@gmail.com